ROYANS - VERCORS COMMUNAUTÉ

Offre d'emploi

La Communauté de Communes Royans Vercors recrute

Un(e) Responsable du Centre Technique Communautaire
Poste permanent à temps complet

LE POSTE

La Communauté de Communes du Royans Vercors (CCRV) regroupe 18 communes rurales et de moyenne montagne, et 9 800 habitants, intégralement situées dans le Parc Régional du Vercors. La CCRV constitue un acteur central de la vie locale et du développement territorial. À travers un large éventail de compétences, elle contribue au quotidien à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire.

Sous la responsabilité du Directeur des Services Technique et Environnement, la CCRV recherche un(e) Responsable du Centre Technique Communautaire pour un emploi permanent à temps complet.

Le responsable du Centre Technique Communautaire (CTC) assure le pilotage organisationnel et opérationnel du centre. Il prend part à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de service.
A ce titre, il :
- organise et coordonne les moyens humains, techniques, matériels et financiers nécessaires à l'activité du CTC ;
- assure la programmation des interventions, le suivi de l'activité, la gestion des ressources et le développement des champs de compétences techniques du service ;
- inscrit le CTC dans une logique de transversalité, de coopération entre services et de travail en mode projet, en lien étroit avec les directions, chefs de services, responsables d'équipements et élus concernés ;
- organise la coopération du CTC avec les communes dans une logique de mutualisation de moyens et de compétences.

Il travaille en étroite collaboration avec le responsable bâtiments. Il s'appuie sur le conducteur de travaux, garant de la préparation et du bon déroulement des interventions et chantiers. Il participer à la préparation et au suivi du budget du service. Il apporte son expertise et son analyse à la Direction générale et aux élus référents. Il veille à la qualité du service rendu et à garantir de bonnes relations avec les usagers du CTC.

Missions :

1.Management et organisation de l'équipe
- Superviser et suivre l'ensemble de l'activité de l'équipe
- Organiser le planning des équipes et évaluer les agents
- Définir les priorités et veiller au respect des délais.
- Encadrer et accompagner dans l'exercice de leurs missions les agents placés sous sa responsabilité.
- Organiser les réunions d'équipe et favoriser la circulation de l'information.
- Évaluer les besoins en compétences et en formation.
- Favoriser la transversalité entre les services et développer une culture commune du management.
- Prévenir et gérer les situations conflictuelles au sein des équipes
- Veiller au respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

2. Pilotage et organisation du Centre technique communautaire
- Définir et mettre en œuvre le projet de service en cohérence avec les orientations de la collectivité.
- Organiser, planifier et coordonner les activités, les ressources humaines, techniques et matérielles.
- Garantir la continuité du service et la prise en charge des besoins récurrents, des demandes des services et des communes, des travaux programmés et des interventions urgentes.
- Mettre en place des outils de suivi, de reporting et d'évaluation de l'activité.
- Proposer des adaptations de l'organisation et accompagner les évolutions du périmètre d'intervention du CTC en fonction des besoins de la collectivité

3. Développement du service et transversalité
- Faire évoluer progressivement le périmètre et le niveau de service du CTC en fonction des besoins de la collectivité.
- Construire, avec les équipes et les directions concernées, une trajectoire de développement du CTC.
- Inscrire l'activité du CTC dans une logique de coopération transversale, en interne, comme avec les communes membres.
- Intervenir avec les services porteurs des projets pour identifier les besoins techniques, d'anticiper les contraintes de réalisation et de mobiliser les ressources du CTC.
- Participer et/ou piloter, selon les projets, des équipes projets pluridisciplinaires
- Veiller à ce que les compétences techniques du CTC soient intégrées en amont des projets, et non uniquement au stade de leur réalisation.

4.Programmation et pilotage des travaux
- Assurer la programmation globale des travaux et interventions relevant du CTC, avec l'appui du conducteur de travaux
- Coordonner la préparation et le suivi des chantiers en lien avec le conducteur de travaux.
- Veiller au respect des priorités, des délais et des objectifs opérationnels.

5. Maintenance et exploitation des bâtiments et équipements
- Organiser et superviser les interventions de maintenance et d'exploitation des bâtiments et équipements communautaires, en lien étroit avec le responsable des bâtiments
- Garantir la mise en œuvre opérationnelle des interventions et le suivi des besoins d'entretien, de maintenance et de mise aux normes.

6. Prestations techniques
- Développer et superviser les prestations techniques proposées aux communes
- Garantir un service public intercommunal structuré, lisible et adapté aux besoins et aux capacités de la collectivité.

7. Gestion des moyens matériels, équipements et véhicules
- Assurer la gestion et le suivi du parc de matériels, d'outils, d'engins et de véhicules.
- Optimiser leur utilisation, leur maintenance et la gestion des stocks et consommables.
- Programmer les acquisitions et élaborer un plan pluriannuel de renouvellement des équipements.
- Identifier les besoins en équipements individuels et collectifs.

8. Gestion budgétaire et programmation pluriannuelle des investissements (PPI)
- Participer à l'élaboration, à l'exécution et au suivi du budget an lien avec l'assistante administrative de la DSTE
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du PPI relevant du périmètre du CTC.
- Identifier et prioriser les investissements nécessaires à l'entretien, à la maintenance et à la mise aux normes du patrimoine.
- Programmer les investissements liés aux équipements, aux besoins réglementaires en santé et sécurité au travail, à l'amélioration des conditions de travail et au développement de nouvelles compétences techniques

LE PROFIL RECHERCHÉ

Expérience confirmée en management d'équipes.
Maitrise du fonctionnement des collectivités territoriales.
Bonne connaissance des techniques du bâtiment tous corps d'état et des enjeux de performance énergétique, des règles de la commande publique, des finances publiques.
Utilisation courante de la messagerie, d'Internet et des logiciels de base (Excel/Word ou logiciel de gestion des interventions).
Permis requis : Permis B obligatoire.
Le permis Poids Lourd (C) et les CACES (mini-pelle, nacelle) sont de forts atouts.
Savoir être : sens du service public, capacité à travailler en transversalité, aptitude au dialogue et à la coopération, capacité à fédérer, leadership et capacité d'animation, rigueur et organisation, anticipation, autonomie, sens des responsabilités, capacité d'analyse et de synthèse, capacité à arbitrer et à rendre compte, disponibilité et réactivité, aptitude à travailler avec des interlocuteurs techniques, administratifs et politiques

AVANTAGES :

- Prévoyance et mutuelle : participation de l'employeur
- CNAS
- Formation possible
- Télétravail possible
- Prime annuelle (RIFSEEP)

À QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE :

- Temps de travail : 35h00 par semaine (possibilité 37h00 avec RTT), poste ouvert aux contractuels
- Rémunération : Selon la grille indiciaire du cadre d'emploi des agents de maîtrise ou des techniciens de la FPT
- Lieu de travail : Saint Laurent en Royans

VOUS ÊTES MOTIVÉ (E) ET PRÊT(E) À AGIR À NOS CÔTES ?

Votre Candidature (CV et lettre de motivation) est à envoyer par mail à : candidatures@cc-royans-vercors.org
Avant le : 10/12/2026 Prise de poste souhaitée : Dès que possible